

Produits chimiques

Apprenez à décoder les nouvelles étiquettes



PRODUITS CHIMIQUES



L'ÉTIQUETAGE ÉVOLUE

inrs

> Vous utilisez des produits chimiques ? Vous êtes concerné !

À votre travail, vous utilisez des peintures, colles, graisses, encres, solvants, désherbants, ce sont des produits chimiques. Ils se présentent sous deux formes.



- > Sous forme pure ou substance*
Ex : acétone, trichloroéthylène, white-spirit...
- > Sous forme de préparations, c'est-à-dire de mélanges ou de solutions composés de plusieurs substances
Ex : peintures, colles, désherbants, diluants, produits de nettoyage...

** Une substance correspond à une seule espèce chimique mais peut contenir des impuretés ou des stabilisants.*

> L'étiquette constitue une première information de sécurité



Modèle d'étiquette actuelle (cas d'une substance)

L'étiquette permet d'identifier la nature des dangers que présente le produit et les précautions à prendre pour le manipuler, le stocker, intervenir en cas d'accident, l'éliminer en toute sécurité.

L'étiquette figure sur le récipient d'origine. Elle doit être reproduite sur les nouveaux emballages en cas de transvasement ou de reconditionnement de produit.

> Ne manipulez pas un produit sans avoir lu l'étiquette !

> L'étiquette ... bouge !

- > Un nouveau système de classification et d'étiquetage des produits chimiques, le Système Général Harmonisé (SGH), a été élaboré au niveau international.
- > En Europe, le règlement «CLP » (« Classification, Labelling and Packaging») prend en compte les recommandations du SGH. Il établit de nouvelles règles de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits chimiques.

> D'importantes modifications sont attendues

> Dès 2009, de nouvelles étiquettes vont progressivement apparaître.

> En juin 2017, les étiquettes actuelles devront avoir complètement disparu.

> Concrètement, quelles différences ?

L'arrivée du nouveau système apportera de profonds changements.

- > Un nouveau vocabulaire.
Par exemple, le terme « préparation » est remplacé par celui de « mélange »
- > De nouvelles définitions des dangers
- > De nouvelles règles de classification
- > De nouvelles informations sur l'étiquette
- > Etc.

Il faut s'y préparer !

> Exemples de nouvelles étiquettes



PREPAREX

DANGER

**Contient
de l'acide formique
et du formaldéhyde**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

BONCOLOR
1 bis, rue de la source 92390 PORLY
Tél. : 01 98 76 54 32

*Nouveau modèle d'étiquette
(cas d'un mélange)*

BONCOLOR
1bis, rue de la source 92390 PORLY - Tél. : 01 98 76 54 32

ACÉTONE




DANGER

Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

N° CE 200-662-2

*Nouveau modèle d'étiquette
(cas d'une substance)*

> Principaux éléments d'étiquetage

Principales informations requises sur les emballages des substances et mélanges classés dangereux :

- Identité du fournisseur
- Identificateurs de produit
- Pictogrammes de danger
- Mentions d'avertissement
- Mentions de danger
- Conseils de prudence
- Informations supplémentaires dans certains cas



Passer descriptif

Cliquer sur un des éléments d'étiquetage pour en savoir plus

> Principaux éléments d'étiquetage

- **Identité du fournisseur**
- Identificateurs de produit
- Pictogrammes de danger
- Mentions d'avertissement
- Mentions de danger
- Conseils de prudence
- Informations supplémentaires dans certains cas



● Identité du fournisseur



PREPAREX

DANGER
Contient
de l'acide formique
et du formaldéhyde

Provoque des brûlures de la peau
et des lésions oculaires graves.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible de provoquer le cancer.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu
et compris toutes les précautions
de sécurité.
Utiliser l'équipement de protection
individuelle requis.
En cas d'exposition prouvée ou
suspectée : consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux : rincer
avec précaution à l'eau pendant
plusieurs minutes. Enlever les lentilles
de contact si la victime en porte et si elles
peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.

BONCOLOR
1 bis, rue de la source 92390 PORLY
Tél. : 01 98 76 54 32

> Le nom, l'adresse et le
numéro de téléphone du
fournisseur du produit
doivent figurer sur
l'étiquette.

> Principaux éléments d'étiquetage

- Identité du fournisseur
- **Identificateurs de produit**
- Pictogrammes de danger
- Mentions d'avertissement
- Mentions de danger
- Conseils de prudence
- Informations supplémentaires dans certains cas



● Identificateurs de produit (*substance*)

BONCOLOR
1bis, rue de la source 92390 PORLY - Tél. : 01 98 76 54 32

ACÉTONE



DANGER

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Tenir hors de portée des enfants.
Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues /
des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant
plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte
et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé
de manière étanche.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

N° CE 200-662-2

L'étiquette doit inclure des informations permettant d'identifier le produit chimique.

> Sur l'étiquette des substances figurent

- le nom chimique (*ici, ACÉTONE*)
- un numéro d'identification (*ici, le numéro CE : 200-662-2*)

Dans certains cas, seul le nom chimique est indiqué.

● Identificateurs de produit (*mélange*)

PREPAREX

DANGER
Contient
de l'acide formique
et du formaldéhyde

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

BONCOLOR
1 bis, rue de la source 92390 PORLY
Tél. : 01 98 76 54 32

L'étiquette doit inclure des informations permettant d'identifier le produit chimique.

- Sur l'étiquette des mélanges deux types d'information doivent être mentionnés :
- le nom commercial (*ici, PREPAREX*)
 - l'identité de certaines des substances contenues dans le mélange qui sont responsables de la classification (*ici : l'acide formique et le formaldéhyde*)

> Principaux éléments d'étiquetage

- Identité du fournisseur
- Identificateurs de produit
- Pictogrammes de danger
- Mentions d'avertissement
- Mentions de danger
- Conseils de prudence
- Informations supplémentaires dans certains cas



● Pictogrammes de danger



PREPAREX

DANGER

Contient de l'acide formique et du formaldéhyde

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

BONCOLOR
1 bis, rue de la source 92390 PORLY
Tél. : 01 98 76 54 32

➤ Les pictogrammes de danger comportent un symbole en noir sur fond blanc dans un cadre rouge. Ils ont la forme d'un carré debout sur la pointe.

Au nombre de neuf, les pictogrammes sont destinés à communiquer des renseignements spécifiques sur certains dangers des produits.

● Pictogrammes de danger

Les pictogrammes sont attribués aux produits chimiques en fonction de leur classification



Bombe explosant



Flamme



Flamme au-dessus d'un cercle



Bouteille de gaz



Corrosion



Tête de mort sur deux tibias



Danger pour la santé



Point d'exclamation



Environnement

Cliquer sur un des pictogrammes pour en savoir plus

Passer descriptif pictogrammes



● Pictogrammes de danger

Ce pictogramme signale le danger d'explosion



- > Ces produits peuvent exploser au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements, ...
- > Ce sont par exemple certaines matières et objets explosibles, certaines matières autoréactives, certains peroxydes organiques.

● Pictogrammes de danger

Ce pictogramme signale le danger d'incendie



- > Ces produits peuvent s'enflammer suivant le cas :
- au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, ...
 - sous l'effet de la chaleur, de frottements, ...
 - au contact de l'air
 - au contact de l'eau, s'ils dégagent des gaz inflammables (*certaines gaz s'enflamment spontanément, d'autres au contact d'une source d'énergie – flamme, étincelle...*)

● Pictogrammes de danger

Ce pictogramme signale des produits comburants



- > Ces produits peuvent provoquer ou aggraver un incendie, ou même provoquer une explosion s'ils sont en présence de produits inflammables.

● Pictogrammes de danger

Ce pictogramme signale des gaz sous pression



- > Ces produits sont des gaz sous pression dans un récipient :
- certains peuvent exploser sous l'effet de la chaleur. Il s'agit des gaz comprimés, des gaz liquéfiés et des gaz dissous
 - les gaz liquéfiés réfrigérés peuvent, quant à eux, être responsables de brûlures ou de blessures liées au froid appelées brûlures et blessures cryogéniques

● Pictogrammes de danger

Ce pictogramme signale le danger de corrosion



- > Ces produits sont corrosifs. Suivant les cas :
- ils attaquent ou détruisent les métaux
 - ils rongent la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection

● Pictogrammes de danger

Ce pictogramme signale un danger de toxicité aiguë



- > Ces produits empoisonnent rapidement, même à faible dose.
- > Ils peuvent provoquer des effets très variés sur l'organisme : nausées, vomissements, maux de tête, perte de connaissance ou d'autres troubles plus importants entraînant la mort.
- > Ces produits peuvent exercer leur toxicité par voie orale, par voie cutanée ou par inhalation.

● Pictogrammes de danger

Ce pictogramme signale des dangers pour la santé



- > Ces produits rentrent dans une ou plusieurs de ces catégories :
- produits cancérogènes : ils peuvent provoquer le cancer
 - produits mutagènes : ils peuvent modifier l'ADN des cellules et peuvent alors entraîner des dommages sur la personne exposée ou sur sa descendance (*enfants, petits-enfants ...*)
 - produits toxiques pour la reproduction : ils peuvent avoir des effets néfastes sur la fonction sexuelle, diminuer la fertilité ou provoquer la mort du fœtus ou des malformations chez l'enfant à naître
 - produits qui peuvent modifier le fonctionnement de certains organes comme le foie, le système nerveux... Selon les produits, ces effets toxiques apparaissent si l'on a été exposé une seule fois ou bien à plusieurs reprises
 - produits qui peuvent entraîner des effets graves sur les poumons et qui peuvent être mortels s'ils pénètrent dans les voies respiratoires (*après être passés par la bouche ou le nez ou bien lorsqu'on les vomit*)
 - produits qui provoquent des allergies respiratoires (*asthme, par exemple*)

● Pictogrammes de danger

Ce pictogramme signale aussi des dangers sur la santé



- Ces produits chimiques ont un ou plusieurs des effets suivants :
- ils empoisonnent à forte dose
 - ils sont irritants pour les yeux, la gorge, le nez ou la peau
 - ils peuvent provoquer des allergies cutanées (*eczémas*)
 - ils peuvent provoquer une somnolence ou des vertiges

● Pictogrammes de danger

Ce pictogramme signale des dangers pour l'environnement



- > Ces produits provoquent des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique (*poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques, ...*).

● Pictogrammes de danger

Par ailleurs, il existe une réglementation du transport des marchandises dangereuses.

- Les pictogrammes actuellement utilisés dans le secteur du transport des produits chimiques restent inchangés. Voici quelques exemples pour le transport routier :



Matières et objets explosibles



Matières corrosives



Matières qui, au contact de l'eau, émettent des gaz inflammables



Matières comburantes



Gaz non inflammables non toxiques



Liquides inflammables



Matières toxiques

● Pictogrammes de danger


Étiquette « transport » et étiquette « travail » peuvent être apposées sur un même emballage.

- Dans certains cas, vous risquez de voir apparaître deux étiquetages qui se complètent :



Exemple d'un fût d'acétone

Étiquetage conforme aux règles « transport »

Étiquetage conforme au nouveau règlement, mais ne comportant pas obligatoirement le pictogramme 



➤ **Les pictogrammes « transport » sont aussi importants à connaître !**

● Pictogrammes de danger

Regarder les pictogrammes ne suffit pas !



➤ Reprenons l'exemple de l'acétone :

- les pictogrammes  et  signalent un danger d'inflammabilité et d'atteinte à la santé
- des phrases **précisent** ces dangers :
« *très inflammable* », « *sévère irritation des yeux* », « *somnolence ou vertiges* ».
- une phrase **supplémentaire** complète ces informations en signalant un danger non représenté par un pictogramme :
« *dessèchement ou gerçures de la peau* ».

ATTENTION : tous les dangers ne sont pas représentés par un pictogramme !

➤ Lisez entièrement l'étiquette pour mieux connaître les dangers du produit.

> Principaux éléments d'étiquetage

- Identité du fournisseur
- Identificateurs de produit
- Pictogrammes de danger
- Mentions d'avertissement
- Mentions de danger
- Conseils de prudence
- Informations supplémentaires dans certains cas



● Mentions d'avertissement



PREPAREX

DANGER

Contient de l'acide formique et du formaldéhyde

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

BONCOLOR
1 bis, rue de la source 92390 PORLY
Tél. : 01 98 76 54 32

La mention d'avertissement est un mot indiquant la gravité ou le degré relatif d'un danger. Il signale au lecteur l'existence d'un danger potentiel.

- On distingue 2 mentions d'avertissement :
- « **DANGER** » utilisé pour les catégories les plus sévères
 - et « **ATTENTION** »

> Principaux éléments d'étiquetage

- Identité du fournisseur
- Identificateurs de produit
- Pictogrammes de danger
- Mentions d'avertissement
- Mentions de danger
- Conseils de prudence
- Informations supplémentaires dans certains cas



● Mentions de danger

PREPAREX

DANGER
Contient
de l'acide formique
et du formaldéhyde

Provoque des brûlures de la peau
et des lésions oculaires graves.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible de provoquer le cancer.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu
et compris toutes les précautions
de sécurité.
Utiliser l'équipement de protection
individuelle requis.
En cas d'exposition prouvée ou
suspectée : consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux : rincer
avec précaution à l'eau pendant
plusieurs minutes. Enlever les lentilles
de contact si la victime en porte et si elles
peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.

BONCOLOR
1 bis, rue de la source 92390 PORLY
Tél. : 01 98 76 54 32

Une mention de danger est une phrase qui décrit la nature et le degré du danger que constitue un produit chimique.

- > Les mentions de danger sont codifiées dans la réglementation : lettre H suivie de trois chiffres.
- > Un exemple sur cette étiquette : *Susceptible de provoquer le cancer (codification H351).*

> La fiche de données de sécurité complète l'étiquette. Consultez-la. Vous y retrouverez les mentions de danger avec leur code.

● Mentions de danger

Lisez les mentions de danger.

C'est essentiel pour mieux connaître les dangers.

➤ Sur l'étiquette du PREPAREX donnée en exemple, 3 mentions de danger précisent les dangers en cas d'utilisation de ce produit :

- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée
- H351 Susceptible de provoquer le cancer

> Principaux éléments d'étiquetage

- Identité du fournisseur
- Identificateurs de produit
- Pictogrammes de danger
- Mentions d'avertissement
- Mentions de danger
- **Conseils de prudence**
- Informations supplémentaires dans certains cas



● Conseils de prudence

PREPAREX

DANGER

Contient de l'acide formique et du formaldéhyde

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible de provoquer le cancer.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

BONCOLOR
1 bis, rue de la source 92390 PORLY
Tél. : 01 98 76 54 32

Il s'agit de phrases qui décrivent comment bien stocker, manipuler ou éliminer le produit chimique et que faire en cas de fuite ou d'accident.

- Chaque conseil de prudence est affecté d'un code composé de la lettre (P) et de trois chiffres.
- Un exemple sur cette étiquette : *Utiliser l'équipement de protection individuelle requis (codification P281)*

- La fiche de données de sécurité complète l'étiquette. Consultez-la. Vous y retrouverez les conseils de prudence avec leur code.

● Conseils de prudence

Lisez les conseils de prudence. Ce sont des recommandations à suivre.

- Sur l'étiquette du PREPAREX donnée en exemple, nous avons un ensemble de conseils de prudence concernant la conduite à tenir en cas d'accident et la prévention :
- P202 } Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 - P281 } Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
 - P308 } En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter
P313 } un médecin
 - P305 } En cas de contact avec les yeux : rincer avec
P351 } précaution pendant plusieurs minutes. Enlever les
P338 } lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

> Principaux éléments d'étiquetage

- Identité du fournisseur
- Identificateurs de produit
- Pictogrammes de danger
- Mentions d'avertissement
- Mentions de danger
- Conseils de prudence
- Informations supplémentaires dans certains cas



● Informations supplémentaires

BONCOLOR
1bis, rue de la source 92390 PORLY - Tél. : 01 98 76 54 32

ACÉTONE



DANGER

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Tenir hors de portée des enfants.
Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

N° CE 200-662-2

Il existe d'autres phrases types qui complètent les informations fournies dans les mentions de danger et les conseils de prudence.

> Ces phrases sont codifiées (*EUH suivie de 3 chiffres*) :

- Sur cet exemple :
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau (codification EUH066)

> L'étiquette est une mine d'informations

L'étiquette informe immédiatement l'utilisateur du produit.

- > Pour décoder l'étiquette, il faut :
 1. regarder les pictogrammes (réglementation travail et transport éventuellement) qui signalent les dangers les plus importants
 2. lire la mention d'avertissement qui indique le niveau de danger
 3. lire attentivement les mentions de danger qui précisent les dangers particuliers des produits
 4. prendre connaissance des conseils de prudence. Ils aident à définir les mesures de prévention

- > Lire l'étiquette, c'est déjà se protéger.

> Fiche de données de sécurité

La fiche de données de sécurité est présente sur votre lieu de travail pour beaucoup de produits chimiques, notamment pour la très grande majorité de ceux dont l'étiquette alerte sur un danger.

- > Elle apporte des informations supplémentaires sur :
 - les mesures de premiers secours
 - les mesures de lutte contre l'incendie
 - les mesures à prendre en cas de rejet accidentel
 - les précautions à prendre pour le stockage et la manipulation
 - la stabilité et la réactivité du produit (conditions à éviter, matières à éviter, produits de décomposition dangereux,...)
 - les codes des mentions de danger, conseils de prudence, ...
- > **Elle complète les informations de l'étiquette. Consultez-la !**

> Pour en savoir plus ...

Consultez le dossier web de l'INRS
« nouvel étiquetage des produits chimiques » :

www.inrs.fr/dossiers/clp.html

> Parlez-en :

- à votre hiérarchie ou à votre employeur
- à vos fournisseurs de produits chimiques
- à votre médecin du travail
- à votre CHSCT (ou à défaut, aux délégués du personnel)
- au service prévention de votre CRAM ou CGSS

> Avertissement

- > Les informations figurant sur les exemples de nouvelles étiquettes sont données à titre indicatif. Elles doivent être complétées et/ou modifiées en tant que de besoin, conformément au règlement CLP.